

## AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

### SECTION 1 : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

#### I.1) NOM ET ADRESSES

SYND INTERCOMMUNAL VOCATION UNIQUE TRP, 19 rue Laitière, Point(s) de contact : Monsieur le Président, 14400, Bayeux, F, Courriel : dfoucher@mairie-bayeux.fr, Code NUTS : FRD11

#### Adresse(s) internet

Adresse principale : <https://www.bayeux.fr> - Adresse du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com>

#### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.achatpublic.com>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées** par voie électronique à l'adresse :

<https://www.achatpublic.com>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :** Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :** Autre activité : Mobilité urbaine

#### I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

### SECTION II : OBJET

#### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** Délégation de la gestion du service public de la mobilité urbaine du SIVU de Bayeux et des Communes associées.

Numéro de référence : 2019-01

#### II.1.2) Code CPV principal

Descripteur principal : 60112000 - Descripteur supplémentaire : MAI - MF05

#### II.1.3) Type de marché : Services

**II.1.4) Description succincte :** Délégation de service public d'une durée de l'ordre de 4 ans, passée en application de la troisième partie du code de la commande publique (concession), et des articles L. 1411 -1 et suivants et R. 1411 -1 et suivants du CGCT. Le contrat portera sur l'exploitation du réseau des mobilités intégrant à la fois les transports publics collectifs et les modes actifs et partagés de déplacements sur l'intégralité du ressort territorial du SIVU. Le délégataire devra se rémunérer directement auprès des usagers (recettes du trafic), suivant des tarifs qui seront fixés dans la convention. Il percevra également une contribution financière forfaitaire en contrepartie des sujétions tarifaires et de service public imposées au délégataire.

**II.1.5) Valeur totale estimée :** Valeur hors TVA : euros

**II.1.6) Information sur les lots :** Ce marché est divisé en lots : non - Mots descripteurs : Délégation de service public, Transport

#### II.2) DESCRIPTION

**II.2.1) Intitulé.** Lot n° :

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 60112000 - Descripteur supplémentaire : MAI - MF05

#### II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FRD11

Lieu principal d'exécution : SIVU de Bayeux et des communes associées (6 communes et 17.500 habitants)

**II.2.4) Description des prestations :** Le SIVU, situé sur le territoire de la Communauté de communes Bayeux Intercom, est autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire. Il organise actuellement le réseau BYBUS (3 lignes régulières et 4 lignes de transport à la demande), outre des lignes des Bus Verts régionaux affrétés par le SIVU. Le réseau représente en 2017 : 46.164 km commerciaux outre 1.354 km commerciaux réalisés par les Bus Verts, pour 58.945 déplacements et 23.932 euros de recettes HT. Le SIVU ne dispose pas actuellement du dépôt, ni des véhicules, mis à disposition par le délégataire. Les objectifs assignés au futur délégataire sont notamment : adapter l'offre de service public aux besoins de déplacements, proposer un parc de véhicules renouvelés et en conformité avec les possibilités budgétaires du SIVU, proposer une approche commerciale simple et pragmatique pour les usagers et non usagers, adapter la tarification à la nouvelle offre de mobilité y compris pour les PMR, poursuivre le développement de la fréquentation et des recettes, maîtriser la contribution financière forfaitaire. Ces objectifs sont précisés et détaillés en objectifs et critères de jugement des offres dans le dossier de la consultation.

**II.2.5) Critères d'attribution :** La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée :** Valeur hors TVA: euros

**II.2.7) Durée de la concession : Début : 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Fin : 31 décembre 2023**

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :** Dans le cadre de la consultation, des options sont demandées aux candidats, pour les éléments de la politique des transports que le SIVU n'est pas certain de mettre en oeuvre durant le contrat et/ou pour lesquels il a besoin d'éléments pour prendre sa décision. Mots descripteurs : Délégation de service public, Transport

### SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

- lettre de candidature précisant l'identité du candidat et l'objet de sa candidature, datée et signée d'une personne ayant autorité pour engager la société candidate ou le groupement de sociétés candidates ainsi que, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants (ou formulaire DC1),
- déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de participation à la procédure prévue aux articles L. 3123-1 à L.3123-6 du code de la commande publique,
- s'il est en liquidation ou en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- certificats délivrés par les administrations et organismes compétents justifiant du respect des obligations prévues au 2° de l'article L.3123-2 du code de la commande publique,
- attestation ou justificatif du respect de l'obligation définie aux articles L.5121-1 et suivants du code du travail



### III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (modèle K bis) ou équivalent étranger.

- mémoire synthétique présentant l'entreprise (ou les entreprises membres du groupement), explicitant l'organisation du candidat, les moyens humains et les capacités techniques, commerciales et financières dans le domaine des transports publics, et les perspectives de développement, soit notamment : forme juridique, date de création, montant et composition du capital social, liste des principaux actionnaires (détenant plus de 10 % du capital), numéro RCS et numéro d'identification SIRET, bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices.
- Déclaration sur l'honneur attestant que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes sont exacts. Les sociétés en formation ou nouvellement créées produiront tous les éléments dont elles disposent pour établir leur capacité économique et financière.

### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- copie de l'inscription au registre des transporteurs, ou équivalent (cf. rubrique 111.2.1).
- déclaration sur l'honneur du dirigeant de l'entreprise mentionnant qu'il n'a pas fait l'objet de condamnations visées au titre des conditions d'honorabilité professionnelle,
- attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle en cours de validité pour l'activité objet de la délégation
- Références détaillées en matière de transports de personnes.
- Déclaration sur l'honneur attestant que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes sont exacts. En cas de candidature en groupement (hypothèse de co-traitance et/ou de soustraitance partielle qui serait prévue(s) dès le stade de la candidature), devront être clairement précisés l'identité, le rôle et la complémentarité de chaque membre du groupement et/ou des sous-traitants dans le cadre du projet.
- Chaque membre du groupement doit fournir l'ensemble des éléments demandés aux rubriques 111.1.1 à 111.1.3, excepté la lettre de candidature conjointe.
- Les sociétés en formation ou nouvellement créées produiront tous les éléments dont elles disposent pour établir leur capacité technique et professionnelle.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s)

### III.1.5) Informations sur les concessions réservées

#### III.2) Conditions liées à la concession

**III.2.1) Information relative à la profession.** La prestation est réservée à une profession déterminée. Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables Prestation réservée à la profession de transporteur public routier prévue par le code des transports, le décret n° 85-891 du 16 août 1985 modifié et le règlement communautaire 1071/2009.

**III.2.2) Conditions d'exécution de la concession.** Le candidat ou le groupement de candidat retenu devra s'engager à créer une société dédiée ayant pour seul objet l'exécution du contrat de délégation de service public.

#### III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

**III.2.4) Marché éligible au MPS :** La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## SECTION IV : PROCÉDURE

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

**IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 18 juillet 2019 - 12 : 00**

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français**

### SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

**VI.1) RENOUELEMENT :** Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable. Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

#### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

l'ensemble des documents de marché sont accessibles sur le profil acheteur achatpublic.com sous le nom de l'organisme ville de Bayeux

- Recherche avancée : Référence 2019-01 - ville de Bayeux Les candidats transmettront un dossier de candidature comportant l'ensemble des éléments listés à la rubrique Iii.1 du présent avis. Les dossiers de candidature doivent parvenir par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur. La transmission des documents sur un support physique électronique (cd-rom, clé usb ...) n'est pas autorisée. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Les frais d'accès au réseau et derecours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Les candidats seront agréés par la commission de délégation de service public à partir des critères suivants :
  - garanties professionnelles et financières,
  - respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue à l'article L. 5212-1 et suivants du code du travail,
  - aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. Si leur dossier de candidature est complet et répond à ces critères, les candidats sont agréés sans autre limitation. Seules seront ouvertes les offres des candidats agréés par la commission de DSP. La commission de DSP rendra un avis sur les offres des candidats, au regard des critères de jugement des offres et d'attribution du contrat énoncés dans le règlement de la consultation. Sur la base de cet avis, le Président pourra engager des négociations, à l'issue desquelles il proposera au Comité Syndical le choix d'un candidat sur la base des critères d'attribution, ainsi que l'approbation du contrat.

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP25086, 14050, Caen Cedex 4, F, Téléphone : (+33) 2 31 70 72 72, Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr, Fax : (+33) 2 31 52 42 17, Adresse internet : <http://www.caen.tribunal-administratif.fr>

##### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

##### VI.4.3) Introduction de recours :

##### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de caen, 3 rue Arthur Leduc, BP 25086, 14050 Caen, F, Téléphone : (+33) 2 31 70 72 72, Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr, Fax : (+33) 02 31 52 42 17, Adresse internet <http://www.caen.tribunal-administratif.fr>

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :** jeudi 6 juin 2019